

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

23458-52 COD/CSB/DCO

Date d'impression: 22.03.2016

Code du produit: 2345852

Page 1 de 9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

23458-52 COD/CSB/DCO

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Analyse de l'eau

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: HACH LANGE GmbH
Rue: Willstätterstr. 11
Lieu: D-40549 Düsseldorf
Téléphone: +49 (0)211 5288-383
e-mail: SDS@hach.com
Internet: www.de.hach.com
Service responsable: HACH LANGE NV/SA
Motstraat 54
B-2800 Mechelen
Tel. +32 15 42 35 00 * Fax +32 15 41 61 20
e-Mail: info-be@hach.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +32 (0)70 245245

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Catégories de danger:

Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux: Met. Corr. 1

Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1A

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 1

Mentions de danger:

Peut être corrosif pour les métaux.

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Acide sulfurique ... %

Argent sulfaté

Mention

Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

H290

Peut être corrosif pour les métaux.

H314

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H410

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

23458-52 COD/CSB/DCO

Date d'impression: 22.03.2016

Code du produit: 2345852

Page 2 de 9

Conseils de prudence

- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
- P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
- P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Conseils supplémentaires

Classification selon la directive Européenne sur la classification des préparations dangereuses 1999/45/CE.

2.3. Autres dangers

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2. Mélanges
Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
7664-93-9	Acide sulfurique ... %			84 %
	231-639-5	016-020-00-8		
	Skin Corr. 1A; H314			
7732-18-5	Eau			<5 %
	231-791-2			
10294-26-5	Argent sulfate			<3 %
	233-653-7			
	Eye Dam. 1, Aquatic Acute 1 (M-Factor = 100), Aquatic Chronic 1; H318 H400 H410			
1333-82-0	trioxyde de chrome			<0,1 %
	215-607-8	024-001-00-0		
	Ox. Sol. 1, Carc. 1A, Muta. 1B, Repr. 2, Acute Tox. 2, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, STOT RE 1, Skin Corr. 1A, Resp. Sens. 1, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H271 H350 H340 H361f *** H330 H311 H301 H372 ** H314 H334 H317 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1. Description des premiers secours
Indications générales

- Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Après inhalation

- Amener la victime à l'air libre.
- Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

23458-52 COD/CSB/DCO

Date d'impression: 22.03.2016

Code du produit: 2345852

Page 3 de 9

Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.

Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Après ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne PAS faire vomir.

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritation et corrosion

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Le produit lui-même ne brûle pas.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses. En cas d'incendie, peut se former: soufre oxydes

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

Information supplémentaire

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Imbiber d'un matériau absorbant inerte et évacuer comme un déchet spécial.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

23458-52 COD/CSB/DCO

Date d'impression: 22.03.2016

Code du produit: 2345852

Page 4 de 9

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger de la lumière.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Noms des agents	ppm	mg/m ³	F/m ³	Catégorie	Origine
7664-93-9	Acide sulfurique	-	1		(8 h)	
		-	3		Courte durée (15 min)	

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Mesures d'hygiène

Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.

Protection de la peau

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire

Respirateur en cas de formation d'aérosols ou de poussière.

Type de Filtre recommandé: Filtre ABEK

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: liquide
Couleur: orange
Odeur: inodore

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): < 1

Modification d'état

Point de fusion: non applicable
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 300 °C
Point de sublimation: non applicable
Point de ramollissement: non applicable
Point d'écoulement: non applicable
Point d'éclair: non applicable

Inflammabilité

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

23458-52 COD/CSB/DCO

Date d'impression: 22.03.2016

Code du produit: 2345852

Page 5 de 9

solide: non applicable
gaz: non applicable

Dangers d'explosion

non applicable

Limite inférieure d'explosivité: non applicable
Limite supérieure d'explosivité: non applicable
Température d'inflammation: non applicable

Température d'auto-inflammabilité

solide: non applicable
gaz: non applicable

Température de décomposition: non applicable

Propriétés comburantes

donnée non disponible

Pression de vapeur: donnée non disponible
Pression de vapeur: donnée non disponible
Densité (à 20 °C): 1,7 g/cm³
Densité apparente: non applicable
Hydrosolubilité: complètement soluble
(à 20 °C)

Solubilité dans d'autres solvants

donnée non disponible

Coefficient de partage: non applicable
Viscosité dynamique: donnée non disponible
Viscosité cinématique: donnée non disponible
Durée d'écoulement: donnée non disponible
Densité de vapeur: donnée non disponible
Taux d'évaporation: donnée non disponible
Test de séparation de solvant: donnée non disponible
Teneur en solvant: donnée non disponible

9.2. Autres informations

Teneur en solide: non applicable

Corrosif(ve) au contact avec des métaux

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4. Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique. Des fumées dangereuses peuvent se dégager au-dessus de 300 °C.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

23458-52 COD/CSB/DCO

Date d'impression: 22.03.2016

Code du produit: 2345852

Page 6 de 9

10.5. Matières incompatibles

Matières organiques, Bases, Métaux alcalins, Des métaux, Ammoniaque, Agents réducteurs, Acide nitrique.
Réagit violemment au contact de l'eau.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Trioxys de soufre
Oxydes de chrome

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques
11.1. Informations sur les effets toxicologiques
Toxicité aiguë

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. L'information fournie est basée sur les données des composants et de la toxicologie de produits similaires.

N° CAS	Substance			
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source
7664-93-9	Acide sulfurique ... %			
	par voie orale	DL50 2140 mg/kg	rat	
10294-26-5	Argent sulfate			
	par voie orale	DL50 5000 mg/kg	rat	
1333-82-0	trioxyde de chrome			
	par voie orale	DL50 80 mg/kg	Rat	
	dermique	DL50 ca. 57 mg/kg	Lapin	IUCLID
	par inhalation vapeur	ATE 0,5 mg/l		
	par inhalation aérosol	ATE 0,05 mg/l		

Irritation et corrosivité

Le produit provoque des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses.

Effets sensibilisants

Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

Information supplémentaire

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1. Toxicité

Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

N° CAS	Substance				
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source
10294-26-5	Argent sulfate				
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 0,0045 mg/l	48 h	Crustacés	

12.2. Persistance et dégradabilité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

23458-52 COD/CSB/DCO

Date d'impression: 22.03.2016

Code du produit: 2345852

Page 7 de 9

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Votre distributeur local reprend gratuitement les cuves en test utilisés pour les retraiter correctement.


Code d'élimination des déchets-Produit

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire
Classé comme déchet dangereux.

Code d'élimination de déchet-Résidus

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire
Classé comme déchet dangereux.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

<u>14.1. Numéro ONU:</u>	UN 3316
<u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u>	TROUSSE CHIMIQUE
<u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u>	9
<u>14.4. Groupe d'emballage:</u>	II
Étiquettes:	9
	
Code de classement:	M11
Dispositions spéciales:	251 340
Quantité limitée (LQ):	0
Catégorie de transport:	2
Code de restriction concernant les tunnels:	E

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Excepted Quantities: E0

Transport maritime (IMDG)

<u>14.1. Numéro ONU:</u>	UN 3316
<u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u>	CHEMICAL KIT
<u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u>	9

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

23458-52 COD/CSB/DCO

Date d'impression: 22.03.2016

Code du produit: 2345852

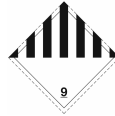
Page 8 de 9

14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

9



Dispositions spéciales:

251

Quantité limitée (LQ):

See SP251

EmS:

F-A, S-P

Autres informations utiles (Transport maritime)

Excepted Quantities: SP340

Transport aérien (ICAO)

14.1. Numéro ONU:

UN 3316

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

CHEMICAL KIT

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

9

14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

9



Dispositions spéciales:

A44 A163

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

1 kg

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):

960

IATA-Quantité maximale (avion de ligne):

10 kg

IATA-Instructions de conditionnement (cargo):

960

IATA-Quantité maximale (cargo):

10 kg

Autres informations utiles (Transport aérien)

Excepted Quantities: E0

Passenger-LQ: Y960

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

oui



Matières dangereuses:

Acide sulfurique ... %

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Utiliser un équipement de protection individuelle.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

23458-52 COD/CSB/DCO

Date d'impression: 22.03.2016

Code du produit: 2345852

Page 9 de 9

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H271	Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H330	Mortel par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H340	Peut induire des anomalies génétiques.
H350	Peut provoquer le cancer.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)